

#### MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE Direction Départementale de l'Equipement de la Moselle

# Observatoire du bruit des transports terrestres

Réunion du Comité de Pilotage du 17 juin 2009 - DDE 57

Rédacteur: jean-luc.chantraine@developpement-durable.gouv.fr



# Déroulement de la réunion 1/2





#### 1. Cartes de bruit réalisées par les services de l'Etat

- 1.1 Rappel des échéances et remontées des données à la Commission européenne
- 1.2 Cartes de bruit réalisées par les services de l'Etat
  - Arrêtés Préfectoraux du 30 janvier 2008 :
  - (A30, A31, A320, RN4, RN33, RN52, RN61, RN431)
  - Arrêtés Préfectoraux du 8 juin 2009 :
  - (Réseau ferroviaire, Réseau SANEF, Voies communales)
  - Arrêté Préfectoral en projet :
  - (Réseau départemental)
- 1.3 Mise à jour du classement des voies bruyantes (AP 29/7/1999)
- 1.4 Mise à jour du classement des infrastructures ferroviaires (AP 9/11/2004)
- 1.5 Avancement des Plans de Prévention

# Déroulement de la réunion 2/2



Cartes de bruit des agglomérations

### 2. Point sur les démarches dans l'agglomération INSEE de Metz

- 2.1 L'avancement des travaux de la CA2M
- 2.2 L'avancement des travaux de la CC de Maizières-les-Metz
- 2.3 L'avancement des travaux de la CC du Sillon Mosellan
- 2.4 L'avancement des travaux de la CC du Val de Moselle
- 2.5 L'avancement des travaux du Pays-Orne-Moselle
- 2.6 L'avancement des travaux des 5 communes de Meurthe-et Moselle

# 3. Point sur les démarches dans l'agglomération INSEE de Thionville

- 3.1 L'avancement des travaux de la CA Portes de France-Thionville
- 3.2 L'avancement des travaux de la CA du Val de Fensch
  - ⇒ Date de la prochaine réunion du Comité de Pilotage

# 1.1 Rappel des échéances

Article L 572-9 du Code de l'Environnement Directive européenne 200249CE du 25 juin 2002



LES ECHEANCES :	Agglomérations et infrastructures > 250 000 hab.	Agglomérations et infrastructures > 100 000 hab.
(Agglomération au sens INSEE)	(Agglomération de Metz)	(Agglomération de Thionville)
Cartes de Bruit Etat, Communes, EPCI	30 juin 2007	30 juin 2012
Plan Prévention Bruit (PPBE) Etat, Collectivités, Communes, EPCI	18 juillet 2008	18 juillet 2013

#### REMONTEES DES DONNEES A LA COMMISSION EUROPEENNE :

Le ministère du développement durable est en charge de la collecte et de la mis à disposition des données nécessaires à la Commission européenne.

Les modalités de collecte des données sont accessibles sur le site Internet à l'adresse suivante : <a href="https://www.certu.fr">www.certu.fr</a> rubrique « Ville et Environnement » puis « Bruit » dans un article intitulé « Cartes de bruit des agglomérations » et rechercher « comment remonter les données ».



#### Exposition des populations dans les habitations

Population des habitations exposée à un Lden compris entre 55 et 59 dB(A)

Population des habitations exposée à un Lden compris entre 60 et 64 dB(A)

Population des habitations exposée à un Lden compris entre 65 et 69 dB(A)

Population des habitations exposée à un Lden compris entre 70 et 74 dB(A)

Population des habitations exposée à un Lden supérieur à 75 dB(A)

#### Exposition des établissements d'enseignement

Nombre d'établissements d'enseignement exposés à un Lden compris entre 55 et 59 dB(A)
Nombre d'établissements d'enseignement exposés à un Lden compris entre 60 et 64 dB(A)
Nombre d'établissements d'enseignement exposés à un Lden compris entre 65 et 69 dB(A)
Nombre d'établissements d'enseignement exposés à un Lden compris entre 70 et 74 dB(A)
Nombre d'établissements d'enseignement exposés à un Lden supérieur à 75 dB(A)

#### Exposition des établissements de santé

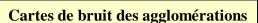
Nombre d'établissements de santé exposés à un Lden compris entre 55 et 59 dB(A)

Nombre d'établissements de santé exposés à un Lden compris entre 60 et 64 dB(A)

Nombre d'établissements de santé exposés à un Lden compris entre 65 et 69 dB(A)

Nombre d'établissements de santé exposés à un Lden compris entre 70 et 74 dB(A)

Nombre d'établissements de santé exposés à un Lden supérieur à 75 dB(A)





1	Champ demandé
2	Nom de l'agglomération de rattachement
3	Nom complet de l'autorité compétente
4	Nom du contact autorité
5	Adresse autorité
6	Telephone autorité
7	Fax autorité
8	E-mail autorité
9	Nom de la commune concernée
10	Nombre d'habitants
11	Superficie
40	

••
Champ demandé
Nom complet de l'organisme transmettant les données
Réalisation des cartes de bruit
Réalisation de la cartographie achevée
Date prévue d'achèvement de la cartographie
Arrêté des cartes de bruit
Arrêté des cartes pris
Référence de l'Arrêté des cartes
Publication des cartes de bruit
Publication des cartes achevée
Date prévue de publication des cartes
Adresse internet de publication des cartes

**M Chantraine DDE 57** 

# 1.2.1 Cartes de bruit réalisées par l'Etat

#### Article L 572-9 du Code de l'Environnement



#### Arrêtés Préfectoraux du 30 janvier 2008 :

- A30 : 27 km de la Limite département 54 à A31

- A31 : 70 km de la Frontière Luxembourg à Cheminot

- A320 : 15 km de Spicheren à Betting,

- RN4 : 14 km de Sarrebourg à Phalsbourg,

- RN33 : 3,5 km de Carling à Saint Avold,

- RN52 : 9 km de l'échangeur A4 à Rombas,

- RN61 : 4,5 km de Sarreguemines à Hambach,

- RN431 : 15 km de l'échangeur de A31 à Metz.

#### Arrêtés Préfectoraux du 8 juin 2009 :

- Réseau ferroviaire de la ligne 89 (Arnaville à Montigny) et de la ligne 180 (Metz à Thionville)
- Réseau concédé à la SANEF sur A4 et tronçons A314 A315
- Grandes infrastructures communales de Metz et de Montigny les Metz (9,980 km)

#### Arrêté Préfectoral en projet :

- Réseau départemental → en cours de consultation

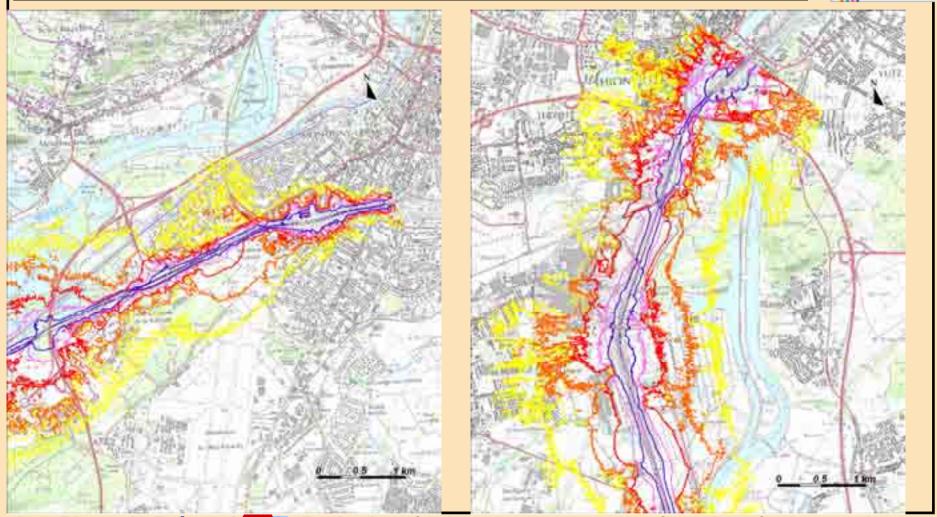
#### Adresse du site Internet :

http://www.moselle.pref@ouv.fr (Grands dossiers-bruit des infrastructures de transport)

# 1.2.2 Cartes de bruit du Réseau Ferroviaire

Ligne 89 : Arnaville à Montigny Ligne 180 : Metz à Thionville





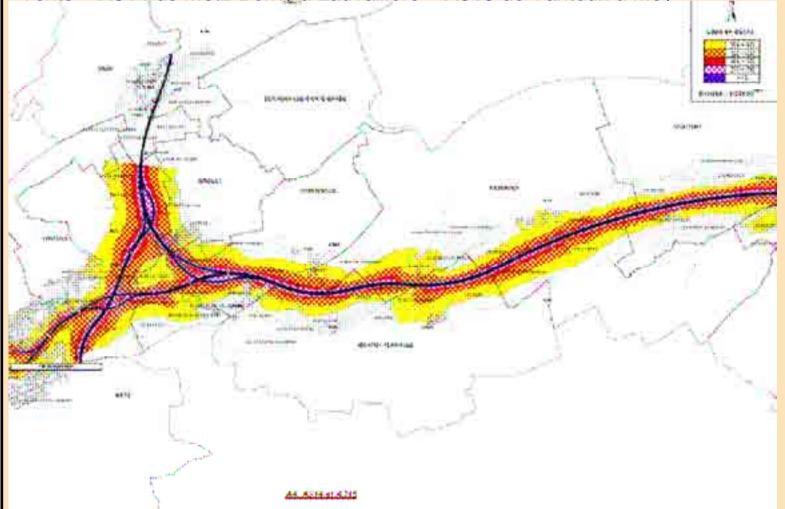
Les Plans de Prévention du Bruit : Les études ne sont pas engagées. Une réunion au niveau national est prévu en juillet 2009 M Pierre RFF - Mme Lamouroux du CETE

# 1.2.3 Cartes de bruit réseau SANEF

A4 de Sainte Marie aux Chênes à Hambach et de Schalbach à Danne et Quatre

Vents - A314 de Metz-Borny à Lauvallière - A315 de Vantoux à Mey



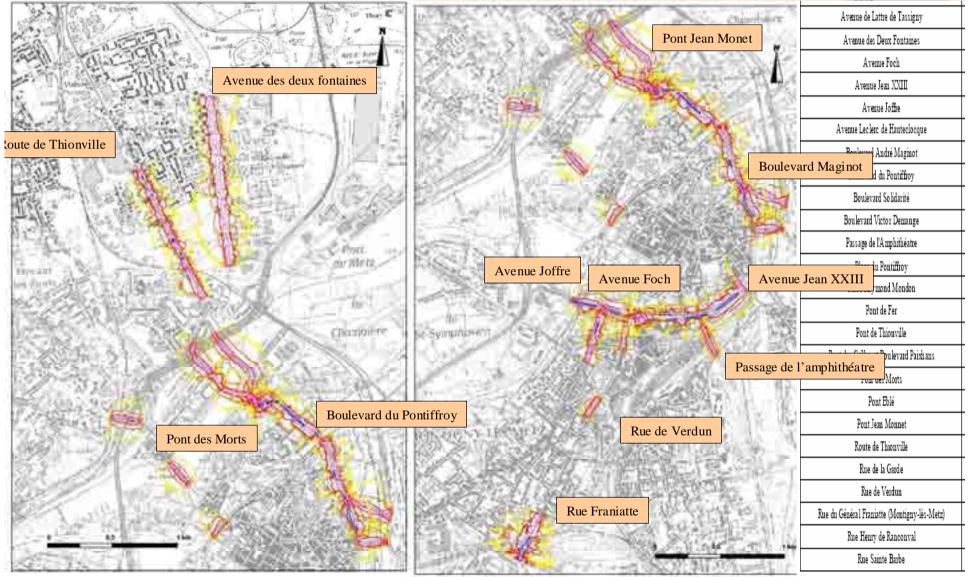


Les Plans de Prévention du Bruit : L'objectif de production des PPBE est fixé à fin 2009

M Guillaume Maréchal Xavier Hardy, SANEF

# 1.2.4 Les grandes infrastructures communales de Metz et Montigny les Metz (9,980 km)





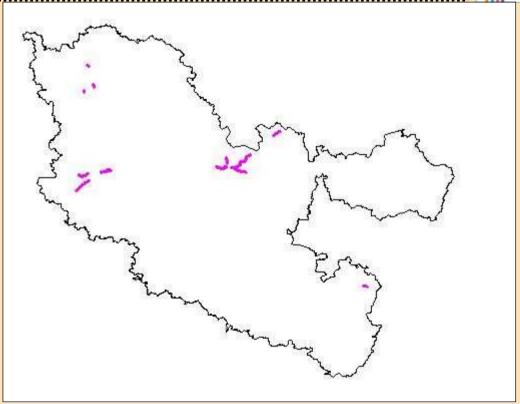
# 1.2.5 Cartes de bruit du réseau départemental



RD1(avec ex.RN1153), RD6, RD8, RD13, RD14, RD31, RD31Bis, RD153Z, RD153B, RD157B, RD603 (ex RN3), RD604 (ex RN4), RD633 (ex RN33), RD653 (ex RN53), RD656 (ex RN56), RD657 (ex RN57), RD913, RD952, RD953. (environ 67 km)

Le Préfet a consulté le Président du Conseil Général avant la publication des Cartes de bruit.

La seconde réunion trimestrielle du conseil général (fin juin) proposera la validation des cartes de bruit et l'autorisation d'établir un plan d'action.



Les Plans de Prévention du Bruit : Les études des PPBE ne pourront être engagées qu'après les Arrêtés Préfectoraux des Cartes de Bruit

# 1.3 Mise à jour de l'AP du 29 juillet 1999 Classement des voies bruyantes



Circulaire du 25 mai 2004 (§ A-1) (A faire par les services de l'Etat)

#### Les textes:

- Loi n°92-1444 du 31 décembre 1992 relative à la lut te contre le bruit
- Décret n° 95-21 du 9 janvier 1995 relatif au classe ment des infrastructures de transports terrestres
- Arrêté du 30 mai 1996 relatif aux modalités de classement des infrastructures de transports terrestres

Selon la circulaire du 25 mai 2004, les arrêtés de classement des voies bruyantes doivent être réexaminés tous les 5 ans (hypothèse de trafic, voies en projet, etc...) :

- l'étude de classement a été livrée par le CETE
- consultation des gestionnaires des voies en été 2009 (DDE)
- consultation des communes concernées en septembre 2009 (DDE)
- prise du nouvel arrêté de classement en décembre 2009

# 1.4 Mise à jour de l'AP du 9 novembre 2004 Classement des infrastructures ferroviaires



Circulaire du 25 mai 2004 (§ A-1) (A faire par les services de l'Etat)

Selon la circulaire du 25 mai 2004, les bases techniques des arrêtés de classement en vigueur devraient être réexaminées tous les 5 ans, pour prendre en compte les nouveaux projets et les modifications de trafic liées à la mise en service d'une nouvelle voie.

S'agissant des voies ferrées, l'Arrêté préfectoral du 09 novembre 2004 relatif au classement des infrastructures ferroviaires en Moselle, ne tient pas compte des nouvelles lignes TER et la LGV EE est classée en catégorie 1. Il est donc nécessaire de prendre en compte les développements (ou réductions) de trafic par rapport aux hypothèses de 1999.

Le nouveau classement est en cours de finalisation chez RFF La transmission du projet d'arrêté sera faite à M le Préfet en été 2009

# 1.5.1 Les Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement



Article L 572-9 du Code de l'Environnement (A faire par chacun des gestionnaires)

# Rappel:

La transposition de la directive européenne de 2002 dans le droit français (Article L 572-9 du Code de l'Environnement) prévoit l'élaboration :

- des Cartes de Bruit,
- et des Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement.

Les Cartes de Bruit constituent un diagnostic.

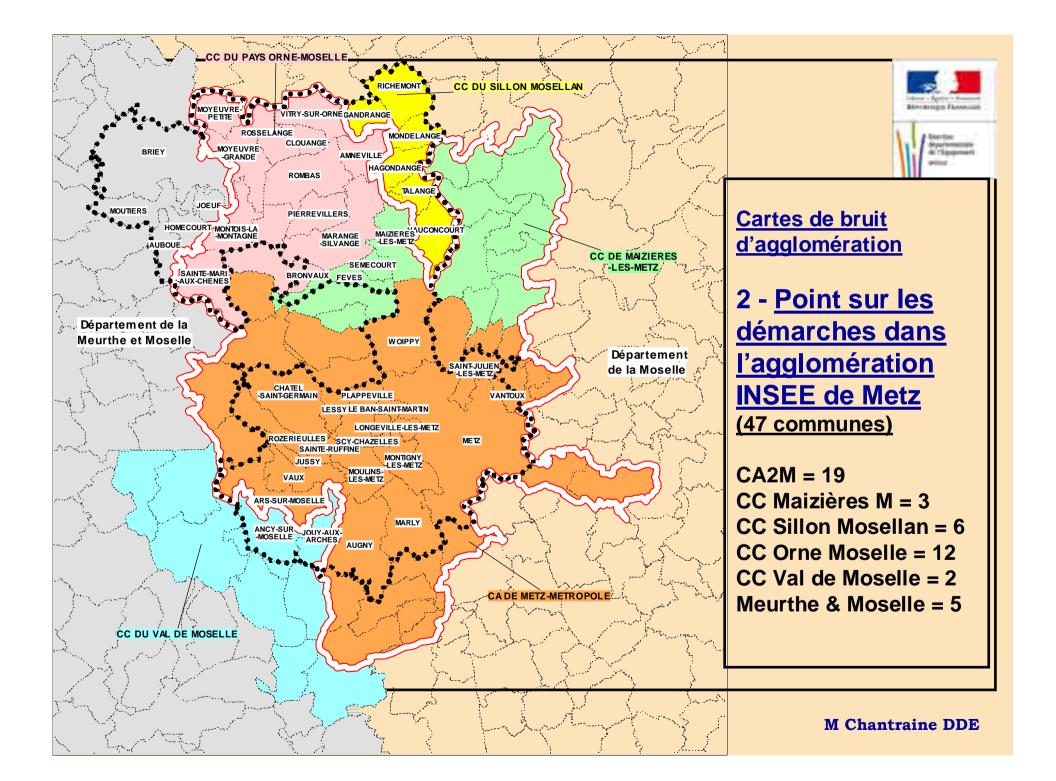
Les PPBE définissent les mesures prévues par les autorités compétentes pour traiter les situations identifiées, notamment grâce à ces cartes.

# 1.5.2 Avancement des Plans de Prévention

(A faire par chacun des gestionnaires)



- Autoroutes (A30, A31, A320)
  - Etudes commandée au CETE sur A31 Identification des zones concernées par les futurs PPBE Délai prévisible sur A31: fin 2009
- Routes Nationales (RN4, RN33, RN52, RN61, RN43) Étude pas engagée
- Réseau ferroviaire : Étude pas engagée, Mise à jour du classement demandé
- Réseau concédé SANEF: Étude engagée, recherche de l'antériorité
- Réseau départemental: Après l'AP des cartes de bruit



# 2.1 L'avancement des travaux de la CA2M





# Comité de pilotage de l'Observatoire du Bruit

Préfecture de la Moselle

Mercredi 17 juin 2009

Mathematic PERRIT

Chargée de Mission Environnement al Diveloppement Dyrable

Mary Shirtness

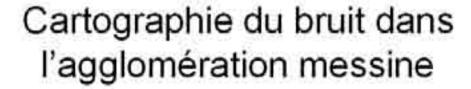
PROPERTY OF THE PARTY OF THE PA

kgre threche: 03-87 50 71 37

19 communes INSEE étendues aux 40 communes de la CA2M

**Mme PERRIN CA2M** 









### Planning :

Conférences maires novembre 2008

Finalisation de la cartographie début avril 2009

Présentation aux maires fin avril 2009

Délibération en Conseil de Communauté 25 mai 2009

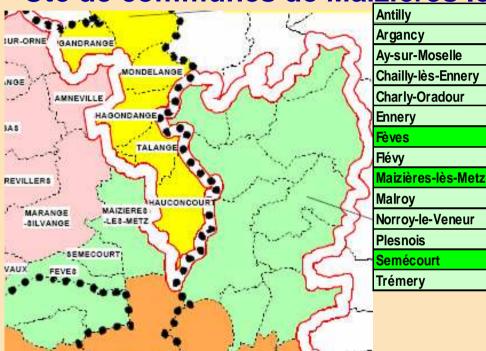
Mise en ligne des cartes juin 2009

Cadrage du PPBE été 2009

# 2.2 L'avancement des travaux de la



Cté de communes de Maizières les Metz (3 com sur 14)



⇒ Étude menée sur le périmètre des 14 communes au titre de la compétence libellée dans les statuts de la CC : « étude et réalisation de tout projet intercommunal à la demande d'au moins deux communes »

⇒ Le cahier des charges est en cours de rédaction

⇒ Consultation des bureaux d'études durant l'été 2009

Président de l'EPCI = Jean-Louis Michel Compétence Bruit de la CC = NON

# 2.3 L'avancement des travaux de la

# Secretary Records Secretary Rec

# Cté de Com Sillon Mosellan (Hagondange)(6 com. sur 6)



Gandrange	
Hagondange	
Hauconcourt	
Mondelange	
Richemont	
Talange	

- ⇒ Le bureau d'étude ORFéA a été retenu
- ⇒ La commande passée le 17 novembre 2008
- ⇒ Livraison attendue : Fin 2009

Président de l'EPCI = Jean-Marc Todeschini Compétence Bruit de la CC = OUI

# 2.4 L'avancement des travaux de la



Cté de communes Val de Moselle (Ancy/Moselle) (2 com. sur 10)

MONVILLE	LLE ARCHEE	4
Communes Communes Communes Paradal Billion Footile Lumman du PNRL  Autour II Marrai 2006	ARRY  ARRY  Lead  Local Country  ARRY  Local Country  Local Countr	O.W.

Ancy-sur-Moselle	
Arry	
Corny-sur-Moselle	
Dornot	
Gorze	
Jouy-aux-Arches	
Lorry-Mardigny	
Novéant-sur-Moselle	
Rezonville	
Vionville	

- ⇒ La CC a la compétence Bruit sur l'ensemble des 10 communes (10 000 hab. et 100 km² env.)
- ⇒ Elaboration du cahier des charges en cours
- ⇒ Consultation des bureaux d'études en juillet

Président de l'EPCI = Patrick Messein Compétence Bruit de la CC = OUI

⇒ Début de l'étude en septembre

# 2.5 L'avancement des travaux de la



Cté de Com Pays Orne Moselle (Rombas) (12 com. sur 13)

		ay 5 of the most	
	المساو	ZA/ Tour	HEN
		RIC	HEN
	MOYEUVRE	ITRY-SUR-ORNE	
	PETITE	GANDRANG	
Barrillon.	ROSSELA	NGE /	Ar.
	MOYEUVRE	の(まつま) F-10 T-10 (A)	OND
¥ disconnection	-GRANDE	AMNEVILLE	
	<i>•</i> • • • • • • • • • • • • • • • • • •	ROMBAS HAGO	NDA
	- K. S.	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	ETAI
		The state of the s	CIA
of the	JOEUF		
HOMEOU	URT-MONTOIS-LA	PIERREVILLERS	
FIGHERO	MONTAGNE	7	888 F
		MARANGE CMAR	
UBOUE	and the same of th	SILVANGE LES	ME
		SEMECOU	RT
6.0	INTE-MARIE	BRONVAUX FEVES	2000
	UX-CHENES		A888
1990			
1		E TO THE STATE OF	
			00000
45			
- NO 175	500000000000000000000000000000000000000	restructura de la constitución d	1000000

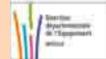
١	Noninas/ ( i
	Amnéville
	Bronvaux
	Clouange
	Marange-Silvange
	Montois-la-Montagne
	Moyeuvre-Grande
	Moyeuvre-Petite
	Pierrevillers
	Rombas
	Roncourt
	Rosselange
	Sainte-Marie-aux-Chênes
	Vitry-sur-Orne

- ⇒ Le bureau d'études SPC acoustique
   à Montigny les Metz, a été retenu,
- ⇒ Le recueil des données est en cours sur les 13 communes
- ⇒ La phase de modélisation sera effectuée cette année

Président de l'EPCI Lionel Fournier

Compétence Bruit de la CC = OUI





# Elaboration des cartes de bruit stratégiques

Avancement des travaux de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle Comité technique du 17/06/2009







# Présentation de la CCPOM





 Territoire concerné par l'élaboration des cartes de bruit : 13 communes adhérentes
 Communauté de Communes du Pays Orne

Hapitants

9361

660

2362

52 973

Moselle

Nom de la commune

Amnéville

Bromsaus

Clourings

Marange Savange

Moyeuwe Grande

Moveuvre Petite

Plemeyllésis.

Rosselange

Sainte Marie aux chênes.

Rombas Roncourt

Montous la Montagne

Localisation:

Ouest de la vallée de la Moselle, à égale distance des agglomérations de Thionville et Metz Fortement influence et imbrique dans le sillon mosellan.

Perimetre de l'étude :
 Toutes les communes de la Communauté de Communes

La commune de Roncourt n'était pas soumise à l'obligation de réaliser une carte de bruit, mais a été intégrée à l'étude pour en assurer sa cohérence territoriale



Doorsen HISEE, 1988

Vitry sur Ome.

TOTAL



# Etat d'avancement de la carte des bruits





### Méthodologie et calendrier de réalisation

Phase pré opérationnelle (mi 2007 - mai 2008)

Prise de compétence de la CCPOM par modification des statuts

Réunions techniques avec les services de la DDE

Rédaction d'un cabier des charges pour l'étude et consultation de bureaux d'études

Cabinet retenu en février 2008

Réunion de démarrage de l'étude en mai 2008

Recueil des données ( mai 2008 - mi 2009)

Pré diagnostic

1 tre phase de comptage

Analyse des données : trafic, ferroviaires. ICPE, topographiques, population...

Campagne de mesures de bruit dans chaque commune

Points fixes sur 24h

Points mobiles sur divers moments de la journée

Rendu intermédiaire de l'étude (en cours)

Rapport intermédiaire du BE en avril 2009 Restitution partielle prévue lors d'une réunion fin juin 2009

2ème semestre 2009

Affinage des données et des résultats par commune

Cartographie

Restitution des résultats

# 2.6 L'avancement des travaux des

#### 5 Communes de Meurthe et Moselle



# ⇒ Auboué, Homécourt et Moutiers :

- Cartes en cours de réalisation par le C.E.T.E. de l'Est

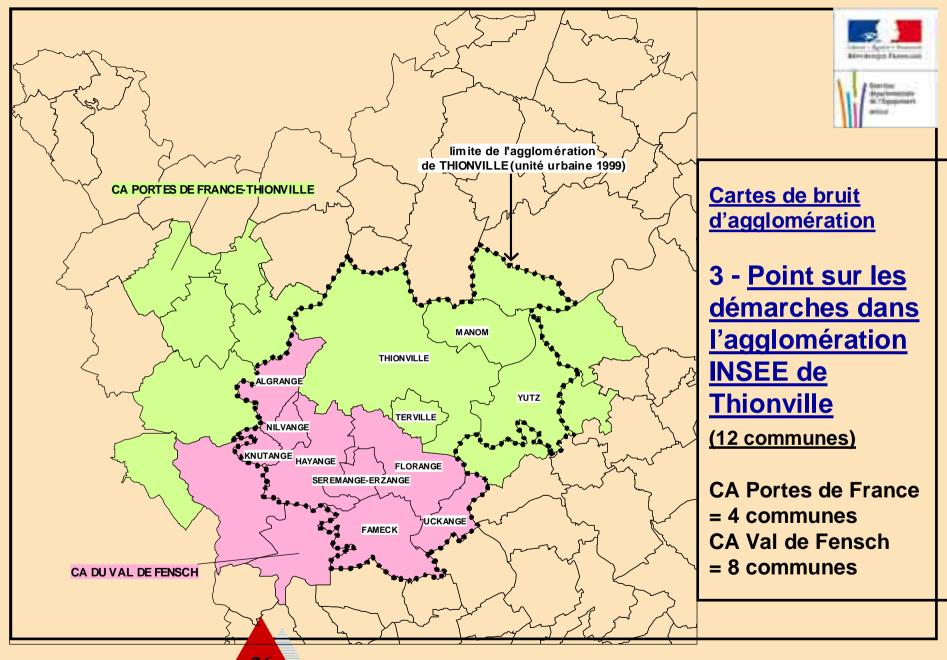
# ⇒ Joeuf :

- Les cartes sont finalisées.

# ⇒ Briey :

- Elaboration des cartes confiée au C.E.T.E. de l'Est.
- Début des études : septembre 2009 (durée : 5 à 6 mois)

M BOYER (DDEA 54) fait le point sur les communes de M & M



# 3.1 L'avancement des travaux de la

# Non-time Special States

# CA Portes de France-Thionville (4 sur 13)



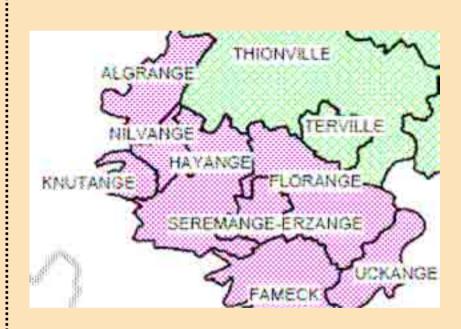
Manom
Terville
Thionville
Yutz

- ⇒ Etude des cartes de bruit menée sur les 4 communes au titre de la compétence "Etudes d'intérêt communautaire",
- ⇒ Le cahier des charges est élaboré et le bureau d'étude est retenu
- Président de l'EPCI = Patrick WEITEN Compétence Bruit de la CA = NON
- ⇒ Livraison probable des Cartes de Bruit à la fin 2009

# 3.1 L'avancement des travaux de la

# Beer arrays Flavors

# CA Val de Fensch (Hayange) (8 sur 10)



Algrange	
Fameck	
Florange	
Hayange	
Knutange	
Nilvange	
Serémange-Erzange	
Uckange	

- ⇒ Elaboration des cartes de bruit sur les 8 communes
- ⇒ Le cahier des charges est en cours d'élaboration
- ⇒ Consultation des bureauxd'études durant l'été 2009

Président de l'EPCI = Philippe TARILLON Compétence Bruit de la CA = OUI

# 4.2 Adresses utiles



◆ La Direction Départementale de l'Equipement peut être contactée à l'adresse électronique suivante :

SIG.SAD.DDE-57@developpement-durable.gouv.fr

◆ Site Internet de la Préfecture de la Moselle :

http//www.moselle.pref.gouv.fr

(Grands dossiers-bruit des infrastructures de transport)

# Prochain Comité de pilotage



- ◆ Date proposée :
  - ⇒ Date proposée : le mercredi 20 janvier 2010
- ♦ Ordre du jour :
  - ⇒ Synthèse des travaux conduits par l'Etat,
  - ⇒ Synthèse des travaux conduits par les Communes et les EPCI



DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Bureau de l'environnement Affaire suivie par : Mme BUNO

Tel.: 03.87.34.84.03 Fux: 03.87.34.85.15 METZ, le

- 2 JUIN 2522

LE PREFET DE LA REGION LORRAINE PREFET DE LA MOSELLE

á

Mesdames et Messieurs les membres du Comité de Pilotage de l'Observatoire du Bruit en Moselle

(liste ci-jointe)

OBJET : Cartes de bruit et plans de prévention du bruit dans l'environnement.

REFER: Compte-rendu de la reunion du 21 janvier 2009.

Je vous confirme, ainsi que cela a été convenu à l'issue de la réunion du 21 janvier 2009, que la réunion du comité de pilotage de l'Observatoire du Bruit aura lieu

le mercredi 17 juin 2009, à 14 heures 30 à la préfecture de la Moselle, dans la salle Paul Driant

L'objet de cette réunion portera sur l'état d'avancement des travaux réalisés ou en cours de réalisation par les différents acteurs concernés par l'élaboration des cartes de bruit et des plans de prévention du bruit dans l'environnement.

Je vous serais obligé de bien vouloir participer à cette réunion ou de vous y faire représenter.

Par ailleurs, je vous remercie de bien vouloir me retourner, avant le 12 juin 2009 le coupon-réponse cijoint.

te to a

LE PREFET

Pour le Préfe

Mortigue 2344733

#### COUPON - REPONSE

\*\*\*\*\*\*

#### REUNION DU COMITE DE PILOTAGE DE L'OBSERVATOIRE DU BRUIT

Mercredi 17 juin 2009, à 14 h 30 Préfecture de la Moselle – Salle Paul Driant

NOM:	Prénom :
	ASSISTERA
	DELEGUERA M. ou Mme :
	N'ASSISTERA PAS A LA REUNION
	lu service, collectivité territoriale, organisme, société ou association signataire t coupon-réponse :

Merci de bien vouloir renvoyer ce coupon-réponse

#### POUR LE 12 JUIN 2009 AU PLUS TARD

A l'adresse suivante :

PREFECTURE DE LA MOSELLE
Direction de l'Environnement et du Développement Durable
Bureau de l'Environnement
9, place de la Préfecture
BP 71014
57034 METZ CEDEX 1

ou

par télécopie au n° : 03.87.34.85.15 par mail à : Environnement@moselle.pref.gouv.fr ou téléphoner au n° : 03.87.34.84.03

#### Comité de pilotage de l'observatoire du bruit en Moselle

#### Représentants des services de l'Etat

- Madame la Sous-Préfète de l'arrondissement de Metz-Campagne, Secrétaire Général adjoint de la Préfecture de la Moselle
- M. le Sous-Préfet de Thionville
- M. le Directeur Régional de l'Equipement DRE
- M. le Directeur Départemental Délégué de l'Equipement de la Moselle DDDE
- M. le Directeur Régional de l'Environnement DIREN
- M. le Directeur Régional de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement DRIRE
- Madame le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales DDASS
- M. le Directeur Interdépartemental des Routes DIR-Est
- M. le Directeur Régional de l'Aviation Civile DRAC
- M. le Directeur Départemental du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle -DDTEFP

# Communes désignées par le décret n° 2006-361 du 24 mars 2006 et établissements publics de coopération intercommunale concernés

#### Agglomération de METZ :

- AMNEVILLE
- ANCY-SUR-MOSELLE
- ARS-SUR-MOSELLE
- AUBOUE (54)
- AUGNY
- LE BAN-SAINT-MARTIN
- BRIEY (54)
- BRONVAUX
- CHATEL-SAINT-GERMAIN
- CLOUANGE

- GANDRANGE
- HAGONDANGE
- HAUCONCOURT
- HOMECOURT (54)
- JOEUF (54)
- JOUY-AUX-ARCHES
- JUSSY
- LESSY
- LONGEVILLE-LES-METZ
- MAIZIERES-LES-METZ

- FEVES
- MARLY
- METZ
- MONDELANGE
- MONTIGNY-LES-METZ
- MONTOIS-LA-MONTAGNE
- MOULINS-LES-METZ
- MOUTIERS (54)
- MOYEUVRE-GRANDE
- MOYEUVRE-PETITE
- PIERREVILLERS
- PLAPPEVILLE
- RICHEMONT
- ROMBAS
- Communauté de communes du Pays ORNE-MOSELLE
- Communauté de communes du VAL DE MOSELLE
- Communauté d'agglomération de METZ METROPOLE
  - Communauté de communes du Pays de l'ORNE (54)
  - Communauté de communes du Pays de BRIEY (54)
- Communauté de communes de MAIZIERES-LES-METZ
- Communauté de communes du SILLON MOSELLAN

#### Agglomération de THIONVILLE :

- ALGRANGE
- FAMECK
- FLORANGE
- HAYANGE

- MARANGE-SILVANGE
- ROSSELANGE
- ROZERIEULLES
- SAINTE-MARIE-AUX-CHENES
- SAINTE-RUFFINE
- SAINT-JULIEN-LES-METZ
- SCY-CHAZELLES
- SEMECOURT
- TALANGE
- VANTOUX
- VAUX
- VITRY-SUR-ORNE
- WOIPPY

- SEREMANGE-ERZANGE
- TERVILLE
- THIONVILLE
- UCKANGE

- MANOM
- NILVANGE
- Communauté d'agglomération du VAL de FENSCH
- Communauté d'agglomération PORTES de FRANCE THIONVILLE

#### Professionnels du bâtiment et des travaux publics

- Fédération Départementale du Bâtiment et des Travaux Publics
- Chambre des Artisans et des Petites Entreprises du Bâtiment

#### Gestionnaires de logements locatifs sociaux et organisme qualifié pour l'amélioration de l'habitat

- Association Régionale des Offices d'HLM
- Office Public d'Aménagement et de Construction de la Moselle
- Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat

#### Gestionnaires d'infrastructure de transports

- M. le Directeur Départemental Délégué de l'Equipement de la Moselle DDDE
- M. le Président du Conseil Général
- M. le Directeur de Réseau Ferré de France RFF
- M. le Directeur de la Société des Autoroutes du Nord et de l'Est de la France SANEF.
- M. le Maire de METZ
- M. le Maire de THIONVILLE
- M. le Maire de SARREGUEMINES
- M. le Maire de SAINT-AVOLD
- Aéroport de Metz-Nancy-Lorraine
- Base aérienne de Metz-Frescaty
- Base aérienne de Phalsbourg

#### Autorités organisatrices de transports collectifs

- M. le Président du Conseil Régional
- M. le Président du Conseil Général
- M. le Président de la Communauté d'Agglomération de la Metz Métropole (CA2M)
- M. le Président du Syndicat Mixte des Transports Urbains Thionville-Fench (SMITU)
- M. le Président de la Communauté d'Agglomération Forbach Porte de France
- M. le Président du Syndicat Intercommunal des Transports de l'Est Mosellan
- M. le Président de la communauté d'agglomération Sarreguemines-Confluences